



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nombre de lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste

Question écrite n° 12607

Texte de la question

Mme Caroline Colombier interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le nombre de lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste. Lors de son audition par la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la République du 15 janvier 2021, la cheffe du Service central du renseignement territorial, Lucile Rolland, avait affirmé que ses services avaient identifié « moins d'une centaine » de lieux de culte musulman, sur à peu près 2 400 « qui génèrent un discours de type séparatiste », c'est-à-dire qui ne respectent pas les « principes fondamentaux : égalité, fraternité, liberté et aussi laïcité ». Ce chiffre représentait à l'époque 4 % des lieux de culte du pays. Aussi, près de trois ans après la communication de ces informations, elle lui demande une actualisation de ces chiffres, plus exactement la recension et la proportion du nombre de ces lieux de culte musulman qui génèrent un discours de type séparatiste sur le nombre total de lieux de culte musulman en question.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12607

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9629

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)